



# LE RÉFÉRENT ÉCO-CONCEPTION

## Votre allié vers de nouvelles performances

Opération menée par



Vos marchés ont de nouvelles attentes sur la performance environnementale de vos produits et de vos services. Pour vous aider à intégrer cette dimension dans la conception ou la re-conception de vos produits ou services, **la Région Grand Est et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie** mettent à disposition des entreprises lorraines, un service de conseil et d'accompagnement de proximité en éco-conception.

### Pour qui ?

Les entreprises lorraines, conceptrices ou désireuses de le devenir, prioritairement TPE et PME, de tous secteurs d'activité

Ce service gratuit est porté par le Référent Éco-conception du cabinet de conseil BIO by Deloitte. Le Référent évalue avec vous **l'intérêt économique et environnemental** de votre entreprise à initier une démarche d'éco-conception, vous aide à **définir une stratégie**, et vous accompagne de manière sécurisée dans sa phase de **mise en œuvre**.

### Pourquoi ?

- Maîtriser vos coûts
- Dynamiser votre image
- Différencier votre offre
- Booster votre innovation
- Augmenter vos parts de marché

### Des résultats qui parlent !\*

Les entreprises attestent des bénéfices de l'éco-conception :

- **85 %** constatent que la **marge bénéficiaire** des produits éco-conçus est **similaire ou supérieure**
- **86 %** affirment que l'éco-conception contribue à une **amélioration de l'image ou de la notoriété**
- **41 %** observent une **augmentation de la motivation et de la fierté** de leurs employés

\* Source : Etude sur l'éco-conception et sa rentabilité réalisée auprès de 119 entreprises par le Pôle Eco-conception de Saint-Etienne en 2014.

## L'intervention du Référent Éco-conception s'intègre au dispositif global d'accompagnement du Conseil Régional et de l'ADEME :

### Conseils sur les possibilités de déploiement

Méthodologies, outils, ressources adaptés à votre entreprise

### Champs d'intervention du Référent Éco-conception

#### Pré-diagnostic sur site

Rapport de diagnostic, définition d'une feuille de route

#### Suivi du projet

État d'avancement, questionnements...



### Réalisation par un partenaire externe :

- Formation de vos équipes
- Déploiement éco-calculateur
- Mise en œuvre de la démarche d'éco-conception

Le pré-diagnostic est réalisé selon la méthode **EPIE** (Évaluation Produit Individuelle en Éco-conception) afin d'identifier les opportunités de développement de votre entreprise en matière d'éco-conception (voir ci-dessous l'encadré « La méthode EPIE »).

Le Référent vous aide à la mise en œuvre du projet, par la préconisation de méthodologies, d'outils et de ressources (bureaux d'études, formations, fournisseurs, etc.) adaptés à votre secteur d'activité, votre taille et vos moyens.

Vous êtes conseillés sur le montage financier adapté et les aides mobilisables (Région, ADEME, BPI France, etc.). Un suivi régulier permet d'effectuer un état d'avancement des actions, d'échanger sur les éventuelles difficultés et d'identifier les solutions nécessaires.

## Référent : Quels avantages pour vous ?

- Un **service gratuit**
- Un **gain de temps** pour votre entreprise, qui se consacre à son cœur de métier
- Un conseil de qualité et **sur-mesure**
- Un accompagnement **indépendant et spécialisé**
- La **sécurisation de votre parcours**
- Un **interlocuteur unique** pour vous conseiller
- Un service à **haute valeur ajoutée**

### Contactez

**Deloitte.**

Augustin CHANOINE  
[ecoconception-lorraine@bio.deloitte.fr](mailto:ecoconception-lorraine@bio.deloitte.fr)  
Réponse sous 48 h (jours ouvrés)

01 40 88 28 00

### La méthode d'Évaluation Produit Individuelle en Éco-conception (EPIE)

Développée par le Pôle éco-conception de Saint Etienne, la méthode EPIE permet d'identifier l'intérêt économique et environnemental d'une démarche d'éco-conception pour l'entreprise. Concise et rapide, elle se déroule en deux entretiens de deux heures avec le chef d'entreprise. Les informations recueillies sont analysées via la méthode et synthétisées dans un rapport restitué au chef d'entreprise.

### Le REEL

Créé en 1998, le REEL (Réseau Environnement Entreprises Lorraines) a pour vocation de soutenir les entreprises dans leurs démarches de développement durable. Le Référent Éco-conception intervient dans le cadre de ce réseau.

Retrouvez toutes les actualités du réseau sur le site : [www.lorraine-reel.net](http://www.lorraine-reel.net)

**REEL**  
Réseau Environnement Entreprises Lorraines

